

D'après l'historique que nous rapporté au début de ce travail, on voit que les classiques n'avaient pas, jusqu'à présent, accordé au plexus vésico-prostatiques son autonomie propre, qu'ils l'avaient plus ou moins confondu avec le plexus de Santorini dans un exposé commun bien que le plexus vésico-prostatique soit situé au-dessous de ce dernier. On avait même prétendu que le plexus vésico-prostatique était inextricable ; mais il présente dans le nombre, le volume, une régularité toujours identique et les rapports de ses gros troncs peuvent être exactement suivis jusque dans ses ramuscules les plus tenues.

C'est de la verge, la prostate et la vessie que viennent les veines (ou mieux les lacis veineux dont le groupement simule un canal unique) qui forment les branches afférentes des plexus vésico-prostatiques.

Dans la verge, en effet, c'est la veine dorsale profonde qui se termine dans le quadrilatère veineux antérieur qui encadre la face antérieure de la prostate et que nous décrirons plus loin. Les veines intra-lobulaires de la prostate forment un autre rameau afférent : elles courent à travers la trame musculo-conjonctive du lobule formant de fins rameaux, présentant entre eux de nombreuses anastomoses et viennent se terminer dans le quadrilatère antérieur ou dans les veines latérales. Dans la vessie, elles partent des plexus de l'organe pour aboutir aux branches vésicales antérieures. On voit donc que, par ses origines même, le plexus vésico-prostatique se relie aux autres appareils veineux de l'urètre et de la vessie.

Considérons maintenant les caractères spéciaux des plexus vésico-prostatiques, et pour cela étudions leurs caractères sur chacune des trois faces de la prostate.

Sur la face antérieure de la prostate, nous remarquons un quadrilatère veineux fortement appliqué contre elle par un tissu conjonctif riche en fibres musculaires lisses (1). Des angles latéraux supérieurs de ce quadrilatère,

---

(1) *Reliquet et Guépin*.—Les glandes de l'Urètre. Tome I, chap. 1er, Paris 1894.